

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **vendredi 9 juillet 2021** à compter de **13 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Monsieur Simon Arsenault, conseiller
Madame Dominique Blanchette, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absent :

Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES SCA-2021-04 - RECHARGEMENT DE LA ROUTE DU 6E AU 7E RANG ET OCTROI DU CONTRAT
3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice générale mentionne que la présente séance a été convoquée conformément au Code municipal du Québec. Le conseiller absent avait reçu une convocation pour la tenue de la séance.

2021-07-881

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par la conseillère Dominique Blanchette

Il est résolu

QUE l'ordre du jour proposé par la directrice générale soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-07-882

RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES SCA-2021-04 - RECHARGEMENT DE LA ROUTE DU 6E AU 7E RANG ET OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public SCA-2021-04 - Rechargement de la route du 6e au 7e Rang ;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues dans le cadre de ce processus d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT les résultats suivants (prix taxes incluses) :

J. Noël Francoeur inc:	159 355,35 \$
Excavations Yvon Houle:	168 438,38 \$
Sablière de Warwick:	160 757,20 \$
Sintra inc:	187 639,20 \$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire a déposé au soumission conforme au devis d'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Simon Arsenault
Appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE le conseil octroie le contrat de rechargement de la route du 6e au 7e Rang à l'entreprise J. Noël Francoeur inc. pour un montant de **159 355,35 \$**, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR

2021-07-883

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 13 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Michel Larochelle,
Maire**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière**

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.